

C O N S E I L M U N I C I P A L

DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

COMpte RENDU

PRESENTS :

Mesdames Sandie BARDET ; Michèle CERDA ; Nicole RIVES ; Catherine THOMAS ; Jessica VIDAL

Messieurs Pascal LEWICKI ; Raphaël AMADIEU ; Claude MONTILLET ; Massiga SACKO ; Thierry WAGEMANS ; Eric WALLET

EXCUSES :

Mesdames : Ginette CAGNAC ; Martine DESTRUDEL ;

Monsieur : Gérard BESSON ; Hervé VEILLARD ;

La séance est ouverte à 20h59.

Ordre du jour :

- ⇒ Approbation du dernier compte-rendu
- ⇒ Travaux 2024 (assainissement, atelier municipal...)
- ⇒ RPQS 2023 service assainissement
- ⇒ Ouverture de crédits
- ⇒ Passage au compte financier unique
- ⇒ Révision des statuts communautaires du Grand-Figeac (autorité organisatrice de la petite enfance)
- ⇒ Participation communale : aide façade place de la halle
- ⇒ Adhésion de la commune de Latouille-Lentillac au syndicat mixte du Limargue-Ségala
- ⇒ Questions diverses
- ⇒ Avis sur le projet du PLUi arrêté par le Grand-Figeac

Nicole Rives est nommée secrétaire de séance.

Approbation du dernier compte-rendu

Le compte rendu du Conseil Municipal du 12 août 2024 a été approuvé à l'unanimité des présents à ce conseil.

Travaux 2024 (assainissement, atelier municipal...)

- Assainissement

Réfection du réseau d'assainissement prévu du lotissement la Chayrie jusqu'à la station d'épuration.

Pour préserver les jardins des habitations, les nouvelles canalisations passeront de l'autre côté du ruisseau.

Une première réunion de chantier est prévue lundi 23 septembre 2024 à la station d'épuration.

- Atelier municipal

Travaux de réhabilitation de l'atelier et du garage municipal : isolation par l'extérieur, menuiserie, vasistas pour ventilation, portail électrique, toiture...

Lancement de l'appel d'offres

Début des travaux : début d'année 2025

- Moto cross

Travaux réalisés et terminés au terrain de moto-cross par le Grand Figeac :

- création d'un nouveau tunnel à la place de la passerelle

Le club a fait réaliser une plate forme avec enrochement - coût des travaux : 12 000 €

M. le Maire propose une convention avec le moto-cross pour avancer la trésorerie des travaux du montant HT avec remboursement du même montant par l'association.

Arbres à abattre sur le bois acheté par la commune pour agrandir le parc à coureurs : talus à végétaliser ou plantation d'arbres pour maintenir le talus.

- Foot

La tonnelle du foot est à démonter à chaque course du moto cross.

Une réflexion est en cours pour trouver un emplacement adéquat et ne plus avoir à démonter la tonnelle : terrassement à faire avec un petit mur pour dévier les écoulements d'eaux pluviales.

Coût des travaux : 11 065,50 € HT

- Rugby

Le terrassement effectué par les bénévoles du club est terminé depuis le mois de juillet.

RPOS 2023 service de l'assainissement

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Monsieur le Maire présente le rapport de l'assainissement collectif du service public, pour l'année 2023. Le SYDED DU LOT, assistant conseil auprès de notre collectivité, a rédigé un projet de rapport :

- ✓ Capacité nominale : 4 083 Equivalent habitant
- ✓ 584 abonnements (*en baisse de - 3*) soit 876 habitants raccordés + 1 industrie.
- ✓ 81 576 m³ d'eau consommés (*84 598 m³ en 2022*) → - 3,6%
- ✓ 17,90 tonnes de boue produite (*13,60 T en 2022*)

Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ paye 346,82 € (sur la base du tarif du 1er janvier 2023, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 2,89 €/m³, +4,2 % par rapport à 2022 (333 €). Sur ce montant, 33 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 48 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 19 %.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal adopte à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune de LACAPELLE-MARIVAL de l'année 2023.

Ouverture de Crédit

Remboursement d'emprunt : capital et intérêts ;

Ouvrir 5 000 € pour virement de crédits

Ouverture de crédit approuvé à l'unanimité du conseil municipal

Passage au compte financier unique

A partir du 1er janvier 2025, le compte administratif et le compte de gestion fusionneront pour devenir le Compte financier unique.

Révision des statuts communautaires du Grand-Figeac (autorité de la petite enfance)

Nouvelle obligation : la communauté de commune devient « Autorité Organisatrice » concernant l'accueil du jeune enfant.

Révision des statuts communautaires du GF approuvée à l'unanimité du conseil municipal

Participation communale : aide façade place de la halle

Maison en cours de réhabilitation place de la halle avec rénovation de la façade,

Le propriétaire demande une participation financière à la commune pour la rénovation de la façade et les ouvertures (grande vitrine d'un ancien commerce),

M. le Maire rappelle le principe voté dans notre opération «rénovation de façades en centre-ville» d'une participation de 3 000 €

Participation communale de 3 000 € approuvée à l'unanimité du conseil municipal

Adhésion de la commune de Latouille-Lentillac au syndicat mixte du Limargue-Ségala

Nouvelle adhésion d'une commune au syndicat de l'eau

L'accord des 2/3 des communes est nécessaire pour valider cette nouvelle adhésion,

Adhésion approuvée à l'unanimité du conseil municipal

Questions diverses

- Nouveau commerce

Un nouveau salon de thé avec boutique de vêtements s'est ouvert Place du Fort, à l'enseigne «les Arcades»

- Conseil Municipal des jeunes

Une demande de devis est en cours pour l'aménagement d'un Pump track à côté du plan d'eau..

- Boulangerie

Les anciens fours en brique sont à démonter et seront remplacés par des fours électriques à la demande du boulanger,

Des travaux de réaménagement et mise aux normes des locaux seront financés par la commune.

Catherine Thomas quitte la séance pour le point sur le PLUi.

Avis sur le projet du PLUi arrêté par le Grand-Figeac

Catherine Thomas quitte la séance pour le point sur le PLUi.

M. le Maire fait une présentation du nouveau PLUi sur la commune.

Quelques modifications sont demandées.

A l'unanimité, le conseil municipal donne un avis favorable sur le PLUi mais demande au Grand-Figeac de faire quelques ajustements sur les terrains constructibles.

Fin de la séance à 23h40

Prochain conseil municipal : Lundi 14 octobre 2024 à 20h30.